

Le pape François est parti vers la Maison du Père

Communiqué du Bureau de presse du Vatican. L'annonce du Camerlingue Farrell depuis la Maison Sainte-Marthe : « À 7h35 ce matin, l'Évêque de Rome, François, est retourné à la maison du Père. Il a consacré toute sa vie au service du Seigneur et de l'Église. »

21 avr. 2025

Le pape François est décédé ce lundi de Pâques, 21 avril 2025, à l'âge de 88 ans, dans sa résidence de la Maison Sainte-Marthe au Vatican.

Il y a peu, le cardinal Kevin Joseph Farrell a annoncé avec tristesse le décès du pape François, en ces termes :

« Chers frères et sœurs, c'est avec une profonde tristesse que je dois annoncer le décès de notre Saint-Père, François. Ce matin, à 7h35, l'Évêque de Rome, François, est revenu à la maison du Père.

Toute sa vie a été consacrée au service du Seigneur et de son Église. Il nous a appris à vivre les valeurs de l'Évangile avec fidélité, courage et amour universel, en particulier en faveur des plus pauvres et des plus marginalisés.

Avec une immense gratitude pour son exemple de véritable disciple du Seigneur Jésus, nous confions l'âme du Pape François à l'amour infiniment miséricordieux du Dieu trinitaire. »

L'état de santé du pape François s'est progressivement détérioré, et le mardi 18 février, ses médecins lui ont diagnostiqué une pneumonie bilatérale.

Après 38 jours d'hospitalisation, le défunt pape est retourné à sa résidence du Vatican, la Maison Sainte-Marthe, pour poursuivre sa convalescence.

En 1957, alors qu'il avait un peu plus de 20 ans, Jorge Mario Bergoglio avait subi une opération dans son Argentine natale pour se faire retirer une partie du poumon, atteinte par une grave infection respiratoire.

En vieillissant, le pape François a souvent souffert de troubles respiratoires, au point d'annuler une visite prévue aux Émirats arabes unis en novembre 2023 en raison d'une grippe accompagnée d'une inflammation pulmonaire.

En avril 2024, le défunt pape François avait approuvé une édition mise à jour du livre liturgique pour les rites funéraires papaux, qui servira de guide pour la messe de funérailles, dont la date reste encore à annoncer.

La deuxième édition de l'*Ordo Exsequiarum Romani Pontificis* introduit plusieurs nouveautés, notamment sur la manière de traiter les restes mortels du pape après son décès.

La constatation du décès doit désormais être faite dans la chapelle, et non dans la chambre où il est décédé, et son corps est

immédiatement placé dans le cercueil.

Selon l'archevêque Diego Ravelli, Maître des Cérémonies Apostoliques, le défunt pape François avait souhaité que les rites funéraires soient simplifiés et centrés sur la foi de l'Église dans le Corps ressuscité du Christ.

« Le rite renouvelé, a déclaré Mgr Ravelli, cherche à souligner davantage encore que les funérailles du Pontife romain sont celles d'un pasteur et d'un disciple du Christ, et non celles d'un puissant de ce monde. »